Nouvelles locales du mardi 24 décembre 2013

@rib News, 24/12/2013Ï Politique - L'ADC-Ikibiri déplore les propos du président du parti CNDD-FDD affirmant que seul les députés ont le dernier mot sur les propositions concernant l'amendement de la Constitution malgré ce que l'at Kigobe a décidé la semaine dernià re. Selon le président de cette alliance, ces propos sont déplorables au moment où tenue de cet atelier avait été saluée par tous. Léonce Ngendakumana ajoute que de tels propos sont déplorables et qu était prévisible que le parti présidentiel ne voulait pas écouter les autres partenaires nationaux suite à sa volonté de satisfaire certains intérêts sectaires contraires à la constitution et aux accords d'Arusha. Ainsi, ce parti a considéré c atelier comme une perte de temps ou une simple formalité. Il considà re que la non mise en application des conclusions de cet atelier serait synonyme de suicide de la part du parti au pouvoir et annonce que l'ADC-Ikibiri ne va en aucun cas accepter cela et va user de tous les movens de droit pour redresser la situation. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha] - Les associations de la société civile engagées dans la campagne «Â Ne touchez pas aux accords d'Arusha Â» d©noncent les propos du président du parti CNDD-FDD qui a annoncé que les conclusions de l'atelier tenu à Kigobe semaine dernià re ne devront pas avoir pour consÃ@quence la restriction des prÃ@rogatives du parlement. Vital Nshimirimana, s'exprimant pour ces associations, met en garde toute personne qui pourrait constituer un obstacle à la mise en application de ces conclusions. Il trouve que le Burundi devra avoir une belle image suite à ces conclusions et que leur mise en application devra à son tour susciter la confiance des partenaires. Il demande à l'assemblée nationale prendre en considération les conseils donnés à cette occasion et de se passer des propos de Pascal Nyabenda. Il trouve que ce n'est pas l'aspect légal seulement qui est pris en considération dans de telles choses, mais aussi l'aspe et social afin d'arriver à un compromis dégagé par plusieurs participants. Il ajoute aussi que président de la Républi devra annoncer si oui ou non il se représentera lors des élections de 2015. Selon lui, il s'agit du plus beau cadeau de NoëI que Pierre Nkurunziza puisse offrir à sa population pour témoigner le manque de mensonge de la part d'un président chrétien sur une question qui risque de plonger le pays dans une situation délicate. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]-Le courant de réhabilitation du parti Uprona dénonce lui aussi le revirement dans les propos du président du parti présidentiel. Selon le professeur Evariste Ngayimpenda, cette volte face, si du moins elle est mise en Å"uvre, devra sans doute entraîner la responsabilité du parti CNDD-FDD dans la suite de la situation au Burundi. Tout en appréciant les conclusions issues de cet atelier, il se dit rassuré de la suite qu'elles entraîneraient pour le pays et dénonce les propo de celui qui était parmi les invités, voire les organisateurs de cet atelier. Ainsi, il demande aux d©putés de ne pas suivre ces propos combien peu rassurants et de considérer ce que les participants ont décidé et ainsi laisser la responsabilité de tout cela peser sur le seul parti CNDD-FDD. Il demande particulià rement aux autres députés surtout ceux du parti Uprona de garder leur position sur cette question afin de pr©server le pays du pire. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]- Le parti Uprona dans la province de Cibitoke s'insurge contre la destitution des élus locaux issus de ce parti dans les communes de Murwi, Rugombo et Mugina, la dernià re en date étant celle d'un des élus locaux de la localité de Rukana dans la commune de Rugombo. Selon un des sénateurs élu dans cette province pour le compte du parti Uprona, il s'agit d' chasse systématique contre tous élus qui ne sont pas du parti CNDD-FDD. Il déplore cette situation et demande aux autorités concernées de tout faire pour arrêter cette chasse. Le gouverneur de la province de Cibitoke prétend donner des explications surtout pour le dernier cas enregistré à Rukana. Tout en promettant qu'il va donner plus de détails apr avoir re§u les rapports complets sur la situation, Anselme Nsabimana précise que cet élu de Rukana a été destitué Ã cause des dossiers de mauvaise gouvernance qui pesaient sur lui. [bonesha] Sécurité - Attaque des hommes armés sur une position militaire de la localité de Kameme de la commune Gihanga en province Bubanza la nuit de ce lundi à mardi. Selon des sources militaires, il était vers 3h du matin de ce mardi qu'un groupe de ces personnes ont attaqué cette position qui se trouve dans la réserve naturelle de la Rukoko. Des armes lourdes ont été entendues et le porte-parole de l'armée fait savoir que deux des assaillants ont été tués sur place. Le colonel Gaspard Baratuza précise tout de m que leur identité n'a pas pu être connue puisque personne ne portait des pià ces d'identité. Il ajoute aussi que lâ€ tout le groupe n'a pas encore été établie. Le commandant de la première région militaire regroupant les provinces d Bujumbura, Bubanza et Cibitoke ajoute qu'il s'agit d'un groupe de bandits qui voulaient chercher un passage mais été repoussé vers la RDC voisine d'où il était d'ailleurs venu sans toute fois faire d'autres dégâts. [rtnb/rtr/rpa/isanganiro/bonesha] Ï Société - La CNTB annonce qu'il n'est pas encore temps que le fonds d'inde des victimes d'expropriation de biens suite aux crises que le pays a connues soit mis en place. Lors de la présentation du bilan de 2013, le président de cette commission a estimé que tous ceux qui se confient à la CNTB sont satisfaits des réalisations et personne ne demande d'être indemnisé. Il considà re que ceux qui le demandent ne sont pas les plus n©cessiteux et non l©qitimes. Selon lui, ces derniers devront exercer une action r©cursoire contre ceux de qui ils ont acquis les biens remis aux rapatriés. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha/rtnb]Ï Economie - La PARCEM a commandité une étude sur les exonérations accordées aux hommes d'affaires burundais et étrangers au Burundi. Selon le consultant Charles Nihangaza qui a mené cette étude pour le compte de la PARCEM, plus de 300 milliards de nos francs ont été perdus par le Trésor Public suite à ces exonérations dans les 4 ans passés à cause d'une politique d'exonérations mal co effet constaté que les textes accordant ces exonérations sont nombreux et il est difficile d'y faire face et de les coordonner d'une manià re profitable au Trésor Public. De plus, il aura constaté que ces exonérations concernent pou plupart des activités pour lesquelles le fisc n'a rien à retirer. Il conseille d'harmoniser et adapter ces textes afin de les rendre cohérents et aussi d'arriver à une réduction de ces exonérations dans le but de permettre au pays de réduction plus d'argent dans ce domaine. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]